

Économie sociale solidaire et concepts apparentés

Les origines et les définitions : une perspective internationale

Yvon Poirier
Québec, Canada
ypoirier (@) videotron.ca

Juillet 2014

Avant-propos

Ce texte est la cinquième version d'un document d'abord écrit en 2010. Une troisième version a été présentée au 3e Forum Asie d'économie solidaire tenu à Kuala Lumpur en Malaisie du 31 octobre au 2 novembre 2011. Il a été inclut dans un livre (Chapitre 6, pages 71 à 89) publié¹ par le Asian Solidarity Economy Council (ASEC) en 2013. L'auteur remercie Ethan Miller des États-Unis pour avoir fourni des informations sur les origines du concept d'économie solidaire. La compréhension des origines de l'économie sociale et solidaire en France a été grandement facilitée par la description qu'en a faite Martine Theveniaut dans sa thèse de doctorat (2007).

Dans cette version, les origines d'économie sociale et solidaire et d'économie sociale solidaire (sans le ET) sont mieux expliquées. On utilise «ESS» dans les deux expressions, mais elles sont en quelque sorte différentes. La compréhension de ces différences, et de leurs origines, a été rendu possible par les réponses obtenues à mes questions de la part de personnes impliquées dans le mouvement depuis un bon nombre d'années.

Comprendre ces différentes manières de conceptualiser notre travail, et l'utilisation des concepts, en particulier dans différentes sphères culturelles - de langue anglaise, française, hispanophone ou lusophone - est une tâche importante si nous désirons construire un mouvement solidaire global. Les connaissances acquises n'auraient pas été possibles sans une certaine connaissance de la réalité des différentes cultures.

La reconnaissance par des institutions internationales et des organisations de la société civile, que l'ESS est partie prenante de l'alternative aux multiples crises qui affectent notre civilisation et la planète, nous oblige à expliquer d'où nous venons, notre vision et notre histoire. Le présent texte se veut un modeste effort en ce sens.

Pour les personnes ayant vu une des versions précédentes du présent document, il est important d'expliquer que la présente version apporte des explications plus complètes et inédites sur les origines du concept d'économie sociale solidaire (ESS). Une clarification est également apportée au concept d'économie sociale.

Ce texte n'explore pas les pratiques qui existent depuis des siècles. La solidarité et la collaboration sont des traits dominants depuis le début de

1

http://base.socioeco.org/docs/solidarity_book_26.2.2013.pdf

l'humanité. Toutefois, nous avons aujourd'hui conscience de ce trait fondamental et nous nous inspirons délibérément de ces notions et nous les nommons ainsi dans notre construction d'un meilleur avenir pour l'humanité, véritablement durable.

Note.

Toutes les contributions permettant d'approfondir l'histoire des concepts sont plus que bienvenues et seront incluses dans les prochaines versions. Le présent texte n'engage que son auteur.

L'auteur tient à remercier Paula Garuz, Brunilda Rafael et Françoise Wautiez pour la traduction en espagnol.

CONCEPTS EXPLORÉS

1. ÉCONOMIE SOCIALE
2. ÉCONOMIE SOLIDAIRE
3. ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE ou ÉCONOMIE SOCIALE *ET* SOLIDAIRE
4. ENTREPRISE SOCIALE
5. ENTREPRENEUR SOCIAL
6. AFFAIRES (BUSINESS) SOCIALES
7. ENTREPRISES À BUT NON LUCRATIF
8. TIERS SECTEUR
9. QUATRIÈME SECTEUR
10. ÉCONOMIE POPULAIRE
11. DÉVELOPPEMENT LOCAL
12. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE
13. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
14. DÉVELOPPEMENT CENTRÉ SUR LA POPULATION

À propos de l'auteur

Yvon Poirier est membre du Conseil d'administration du Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale Solidaire (RIPESS) depuis Octobre 2013. Il a été impliqué auprès du RIPESS dans de nombreux rôles depuis mars 2004. Il est secrétaire du conseil d'administration du *Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDEC)* et président du comité international. En tant qu'enseignant dans un collège d'enseignement général et professionnel avant de prendre sa retraite en 1997, il a été un militant syndical dans la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la deuxième plus grande confédération syndicale dans la province de Québec. Depuis sa retraite, il est impliqué dans de nombreuses activités de réseautage, y compris à l'échelle internationale. En particulier, il a participé aux Forum social mondial en 2005, 2009 et en 2013. Il a coédité de 2003 à 2013, un Bulletin International de Développement Local Durable. Le bulletin a été publié 10 fois par année, en quatre langues. Il est impliqué dans le développement économique communautaire et le développement local depuis plus de 20 ans et membre de plusieurs associations et coopératives.

1. ÉCONOMIE SOCIALE

Première définition : 1844 à aujourd'hui

L'expression «économie sociale» remonte au milieu du 19^e siècle. Les historiens considèrent que le premier exemple moderne de l'économie sociale est la création de la société des Pionniers de Rochdale au Royaume-Uni (1844), considéré comme la première coopérative. Le concept lui-même s'est fait connaître en France avec Charles Dunoyer avec la publication en 1830 du *Nouveau Traité d'économie sociale* et par des activités de la *Société des Pratiques internationale des études d'économie sociale* fondée par Le Play en 1854. Généralement «économie sociale» renvoie à une coopérative ou une association mutuelle. Le concept a été généralement utilisé dans les milieux universitaires, principalement dans les pays francophones et hispanophones.

Dans cette définition, le mot «social» porte exclusivement sur le type de propriété. Par «social», on entend que la propriété est par les humains (personnes) et non par des actionnaires. En d'autres termes, le principe «une personne, un vote». Les activités elles-mêmes peuvent être dans n'importe quel secteur : l'industrie manufacturière, l'agriculture et la pêche, la finance (coopératives de crédit), les services sociaux, etc. Parfois, les gens utilisent «entreprise d'économie sociale». D'autres auteurs donnent des définitions qui sont un peu différentes, mais ce serait la tendance principale en économie sociale moderne.

En fonction de cette définition, les coopératives et les mutuelles sont les plus importantes organisations de l'économie sociale. Dans la plupart des pays, les coopératives sont organisées au sein d'organisations nationales. La principale organisation internationale dans ce domaine est l'Alliance coopérative internationale (ACI). <http://www.ica.coop/> Le mouvement coopératif a identifié sept principes.

Les sept principes des coopératives

1. **Adhésion volontaire et ouverte à tous.**
2. **Pouvoir démocratique exercé par les membres.**
3. **Participation économique des membres.**
4. **Autonomie et indépendance.**
5. **Éducation, formation et information.**
6. **Coopération entre les coopératives.**
7. **Engagement envers la communauté.**

Dans les 25-30 dernières années, dans de nombreux pays, les gens ont lancé des activités économiques en utilisant des principes économiques similaires, mais pas formellement en vertu des lois coopératives. Parfois, ils le sont sous des

lois à buts non lucratifs ou d'association. Cela est en partie le cas parce que la législation coopérative n'est pas toujours adaptée, soit parce que les gens pensent que la coopérative n'est pas le meilleur outil. Parfois c'est à cause de mauvaises expériences. Dans certains pays, les gouvernements contrôlent les coopératives, etc. Il y a beaucoup d'autres raisons, notamment le fait que dans de nombreux pays, il n'existe pas d'éducation coopérative, même dans les universités.

Dans les dernières années, en 1996 au Québec (Canada), une série de principes a été élaborée afin de renouveler l'économie sociale, qu'il s'agisse d'entreprises sous la forme coopérative, ou en vertu de la section à but non lucratif de la loi des entreprises :

- *l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier ;*
- *elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État ;*
- *elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagers et usagers, travailleuses et travailleurs ;*
- *elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus ;*
- *elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective*

Une autre illustration de l'utilisation de ce concept est un livre publié en 2008 par Thierry Jeantet, président du groupe des Rencontres du Mont-Blanc. Dans «Économie sociale, une alternative au capitalisme», Jeantet propose la propriété coopérative de tous les moyens de production au lieu de la propriété actionnaire capitaliste. L'argument est pour le contrôle démocratique sur les entreprises, le principe «une personne, un vote» au lieu de contrôle par le nombre d'actions.

Social Economy Europe (le nom est en anglais seulement) a été créé en 2008. Il fait suite à la Conférence Européenne Permanente des Coopératives, Mutualités, Associations et Fondations (CEP-CMAF) fondée en 2000. Sa mission est d'influencer les politiques et promouvoir l'économie sociale en Europe. La plupart des membres proviennent des organisations historiques telles que les coopératives, les mutuelles et les fondations,

Les valeurs sont ainsi définies :

DES VALEURS FORTES PARTAGÉES

L'Économie sociale met en évidence une « autre forme d'entreprendre » basée sur des caractéristiques et des valeurs communes que sont :

- la primauté de la personne et de l'objet social sur le capital,
- la défense et la mise en œuvre des principes de solidarité et de responsabilité,

- la conjonction des intérêts des membres usagers et de l'intérêt général,
 - le contrôle démocratique par les membres,
 - l'adhésion volontaire et ouverte,
 - l'autonomie de gestion et l'indépendance par rapport aux pouvoirs publics, l'essentiel des excédents est destiné à la poursuite d'objectifs de développement durable, de l'intérêt des services aux membres et de l'intérêt général.
- <http://www.socialeconomy.eu.org/spip.php?rubrique211>

Économie sociale (Social Economy) - 1995 à aujourd'hui

Une deuxième définition est apparue dans les pays anglophones dans les années 90. Même si elle apparaît comme une traduction d'*économie sociale*, ce n'est pas le cas. En général, elle a une signification totalement différente. Le «social» est ici le but ou le secteur d'activité, et non la propriété. Il se rapporte généralement à des activités dans le secteur social comme les garderies, la santé, les personnes âgées, etc. Des activités dans d'autres secteurs comme la foresterie, l'agriculture ou la fabrication, ne seraient pas considérées économie sociale, sauf indirectement par exemple si une entreprise emploie des personnes handicapées réalisant de l'artisanat pour se procurer un revenu. La propriété des entreprises peut être des entreprises privées à but lucratif ordinaires, ou peut être collective (coopératives ou organismes sans but lucratif). Dit autrement, une «entreprise à objectif social». Il y a des similitudes avec les concepts de «troisième secteur», «quatrième secteur» ou «entreprise sociale».

Cette manière d'expliquer l'économie sociale n'est pas connue et donc pas utilisée, dans les pays qui utilisent le français, l'espagnol ou le portugais, sauf quelques apparitions très récentes (dans les 3-4 dernières années).

L'auteur a pris connaissance de cette définition une première fois dans un document publié en 1997 lors d'un colloque organisé en juin 1997 à Montréal par le programme OCDE LEED (Emploi et développement économique local). Le Professeur Mike Campbell du Royaume-Uni, alors expert pour le programme LEED, définit ainsi l'économie sociale dans son *texte L'économie sociale et les stratégies locales pour l'emploi* :

L'expression «économie sociale» est souvent utilisée de manière interchangeable avec les expressions «tiers secteur», «secteur communautaire» et «secteur associatif». Qui plus est, sa signification peut varier selon les pays. Mais si nous voulons étudier le rôle de l'économie sociale dans le développement local, il est essentiel de commencer par clarifier les contours.

L'expression «tiers secteur» (parfois appelé aussi «secteur à but non lucratif») est peut-être la plus générique et l'on peut penser qu'elle englobe tous les groupes n'appartenant pas au secteur privé ni au secteur public. L'expression «secteur communautaire» peut être considérée comme regroupant les organisations qui représentent des «communautés de lieu» (par exemple, de voisinage) spécifiques. L'expression «secteur associatif» peut répondre au concept d'un ensemble d'organisations représentant des groupes ou des «communautés d'intérêt» spécifiques (Noirs ou parents isolés par exemple). Enfin, l'économie sociale peut se définir comme un ensemble d'organisations regroupant des coopératives, des associations, des

organisations mutualistes et, peut-être des entreprises communautaires bien que celles-ci puissent être considérées comme appartenant au secteur communautaire.

Dans le monde qui utilise l'anglais, l'utilisation de TIERS SECTEUR pour définir l'économie sociale est largement répandue. Par exemple, dans un texte récent publié en Australie (2011), les auteurs, Jo Barraket et Michael Crozier, utilisent une définition très similaire. *«La conceptualisation la plus large et dominante (voir par exemple Lyon 2001 ; Haugh & Kitson 2007) utilise «économie sociale» pour décrire l'impact économique du tiers secteur - y compris les organismes sans but lucratif, les coopératives et les mutuelles - présentes dans de nombreuses démocraties occidentales ».*

Pour d'autres auteurs, l'économie sociale est strictement une question de statut juridique. Par exemple, pour le professeur Jack Quarter de la province de l'Ontario au Canada, l'économie sociale comprend toutes les organisations qui utilisent le statut à but non lucratif. Pour lui, elle comprend non seulement les organisations mentionnées ci-dessus, mais également les hôpitaux, les universités, les ports, etc., qui dans plusieurs pays utilisent ce statut juridique. Ainsi, pour lui, une association de gens d'affaires des grandes entreprises, serait considérée économie sociale. Cependant, la plupart des gens n'utilisent pas cette définition.

Vers une compréhension commune ?

La définition récente adoptée au Québec en 1996, maintenant traduite en anglais, s'est propagée et est parfois utilisée dans un contexte anglophone.

Cependant, les deux définitions, l'économie sociale comme une entreprise collective, ou comme étant le tiers secteur, sont toujours les définitions dominantes, respectivement dans les pays francophones et anglophones. Même si Social Economy Europe fonctionne dans de nombreuses langues, la composition principale de l'organisation est encore très française (et autres langues «latines» comme l'espagnol).

Comme on retrouve, dans les deux définitions, les coopératives, les mutuelles et les entreprises sans but lucratif, on peut espérer qu'avec le temps, par le partage des connaissances et des débats, une définition commune sera forgée. Au moins, dans une perspective internationale, il est important de savoir ce que ça signifie pour l'autre. Considérant que dans les deux définitions, les organisations économiques de base sont constituées selon le principe «une personne, un vote», qu'il s'agisse d'organismes à but non lucratif, coopératif ou mutuel, il y a lieu de croire qu'une vision commune pourra se constituer, du moins par les praticiens.

2. ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Les origines : de 1986 à 1997

Le concept «*économie solidaire*» (ÉS) est beaucoup plus récent. Il est apparu en Amérique du Sud et dans les lieux d'expression française (France, Belgique, et Québec au Canada). La diffusion de ce concept est encore plus récente dans les pays utilisant l'anglais, ayant émergé autour des années 2005 à-2007.

Le premier usage connu de l'expression remonte à 1937. Felipe Lorda Aliaz l'a utilisé dans *Por una economía solidaria entre el campo y la ciudad* (Pour une économie solidaire entre le rural et la ville). Il était du syndicat anarchiste CNT FAI de Barcelone. Malheureusement, le mouvement fasciste du Général Franco a écrasé ces efforts de solidarité.

La prochaine utilisation connue de l'expression est de Jorge Schoster - apparemment associé avec le mouvement coopératif en Colombie et fonctionnaire d'une agence gouvernementale à l'époque - qui publia un document intitulé «Manuel de proyectos para una economía solidaria" (Bogota, Colombie, 1982). En français. On pourrait traduire par «Manuel pour des projets d'économie solidaire».

Toutefois, ce n'est que vers 1984-1986 que l'utilisation générale du concept s'est répandue, en Amérique du Sud et en France.

Les origines exactes de l'Amérique du Sud sont connues. Luis Razeto du Chili est considéré comme l'auteur qui a fait connaître le concept. Il a publié son premier livre sur l'ES "Economía de solidaridad y mercado democrático" (économie solidaire et un marché démocratisé) en 1984. Il mentionne que le pape Jean-Paul II aurait déclaré dans un discours lors de son voyage en Amérique du Sud (1982) «Une économie solidaire est un grand espoir pour l'Amérique du Sud».

À peu près au même moment, l'expression s'est fait connaître en France. Jean-Louis Laville est considéré par beaucoup comme l'un, ou le premier à l'avoir utilisée. Toutefois, il n'a pas été possible d'identifier les origines aussi exactement qu'en l'Amérique du Sud. Une chose est sûre. Différents militants en France confirment que la connaissance de cette notion était déjà assez répandue vers la fin des années 80 en France.

Le concept a commencé à être utilisé à une assez grande échelle par les praticiens, en France et en Amérique du Sud dans les années quatre-vingt-dix. En France, l'association à but non lucratif REAS (Réseau de l'économie alternative et solidaire) a débuté ses activités en 1991. Elle est la fusion en 1991 de l'ALDEA (Agence de Liaison pour le Développement d'une Economie Alternative) créée en 1981 et de Solidarité Emploi. Elle se transforme en coopérative dès 1992. Elle accueille une « Association des Correspondants Locaux » (ACL) présents dans de nombreuses régions. Elle survivra à sa

disparition du REAS sous le nom de « MB 2 » et publie un ouvrage collectif préfacé par Denis Clerc « Pour une économie alternative et solidaire »(2002)

En 1993, j'ai visité le siège à Paris (installé dans une usine désaffectée). Elle gérait des entreprises différentes, telles qu'un restaurant d'insertion pour jeunes, une boutique de commerce équitable, un incubateur pour les petites entreprises, les activités de microcrédit, etc. Même si elle a fait faillite en 1998, ils ont eu un grand impact. Un REAS existe toujours aujourd'hui en Espagne.

Toujours en France, une publicité demi-page a été publiée dans le journal Le Monde en octobre 1995, C'était un «Appel pour une Économie Solidaire». Cet appel était signé par des centaines de praticiens et intellectuels de premier plan de l'économie solidaire française. À peu près au même moment, l'expression est devenue connue au Québec, province francophone du Canada, en vertu de nombreux liens existants avec la France.

En mars 1997, un groupe d'universitaires, principalement francophones et hispanophones, se sont réunis à l'Université de Louvain en Belgique. Ils décidèrent que le moment était venu d'organiser des réunions internationales.

Une première réunion internationale a eu lieu à Lima (Pérou) en septembre 1997, avec 275 participants de 30 pays.

Lors de cette rencontre, l'économie solidaire était clairement définie comme un projet global. Fait intéressant, les «groupes d'économie sociale» sont présentés comme étant une partie seulement d'un mouvement plus vaste.

LA DÉCLARATION DE LIMA (4 juillet 1997)

Nous, citoyens et citoyennes membres d'organisations populaires, paysannes et autochtones, de femmes, de jeunes; d'organisations syndicales, entrepreneuriales, coopératives, communautés de travail, micro entreprises, groupes d'Église, organisations non gouvernementales, groupes écologiques et technologiques, réseaux de développement, regroupements d'initiatives d'économie sociale et coalitions, provenant de trente-deux (32) pays et réunis à Lima, Pérou, du 1er au 4 juillet 1997, déclarons que:

1. Nous considérons être soumis à l'hégémonie d'un modèle de développement qui, aussi bien au Sud qu'au Nord, démontre ses limites, détruit la planète et produit pauvreté, exclusion sociale et politique, marginalisation d'un grand nombre et chômage. Nous considérons que ce modèle ne reconnaît pas un ensemble d'activités humaines indispensables pour la société et qu'il menace l'avenir de l'humanité.

C'est pourquoi, en réaction à cette situation, nous nous sommes engagés dans un processus de développement solidaire qui remet en question la conception réductrice et déterministe selon laquelle la réponse aux besoins de l'humanité dépend de la compétition sauvage sur le marché et de ses soi-disant "lois

naturelles". L'économie solidaire s'appuie sur la coopération, le partage et l'action collective. Elle place la personne humaine au centre du développement économique et social.

http://www.ripest.org/wp-content/uploads/2011/08/declaration_lima1997_FR.pdf

Depuis lors, des réunions internationales ont eu lieu tous les 4 ans, à Québec (Canada) en octobre 2001, à Dakar (Sénégal) en novembre 2005 et à Luxembourg (Luxembourg) en avril 2009. La dernière réunion s'est tenue à Manille (Philippines) du 14 au 18 octobre 2013.

Le concept *d'économie solidaire* a été également porté par le Pôle de Socio-Économie Solidaire (PSES) et l'Alliance pour un monde responsable pluriel et solidaire, une initiative appuyée par la Fondation pour le progrès de l'homme (FPH). Le PSES s'est constitué progressivement à partir de 1998-1999 sur une base d'Européens, principalement Français, qui avaient participé aux rencontres de Lima en 1997 et de Québec en 2001. Cette base s'est très rapidement élargie à l'Amérique latine, l'Afrique mais aussi à des pays anglophones (dont l'Asie). Le PSES regroupait environ 600 individus vers 2005. Il est utile de préciser qu'à la différence du RIPESS qui se voulait un réseau d'organisations, le PSES était un regroupement de personnes.

Ainsi, par de nombreuses activités de recherche, d'échanges et de débats, le PSES a contribué à l'avancement du concept d'économie solidaire, notamment en France et en Amérique latine. Le RIPESS et le PSES ne se sont jamais formellement rejoints, mais ont souvent participé aux mêmes événements, notamment lors des ateliers des premiers Forums sociaux mondiaux (FSM). Par exemple, lors du FSM de janvier 2005 à Porto Allègre, quelques ateliers conjoints avaient été organisés. Ou encore, lors de la 3e Rencontre du RIPESS à Dakar en novembre 2005, plus de 55 participants membres du PSES étaient présents. Dans les journées précédentes, le PSES avait tenu un séminaire important. Suite au décès de la personne qui animait ce processus, Philippe Amouroux, salarié de la FPH, le PSES s'est graduellement effacé. Il a cessé ses activités en tant que réseau vers 2009.

Par la suite, c'est presque uniquement à travers le RIPESS que l'économie solidaire (ou sa forme ESS) a été promu au niveau global.

Afin de mieux répondre aux attentes de ses membres et de préciser ses orientations, surtout à partir du moment qu'il y avait une véritable présence dans l'ensemble des continents, il a été décidé dans la foulée de la 4^e rencontre qui s'est tenue à Luxembourg, de préciser la vision que porte le mouvement.

Ainsi, dès mars 2011, le conseil d'administration s'est consacré à cette tâche.

Le travail s'est poursuivi et lors d'une réunion du conseil d'administration qui s'est tenue à Montréal en novembre 2011, le RIPESS a décrit l'approche de la manière suivante :

L'économie solidaire cherche à changer tout le système social et économique et met en avant un paradigme différent de développement qui inclue les principes de l'économie solidaire. Elle poursuit la transformation du système économique capitaliste néolibéral qui donne la priorité à la maximisation du profit et à la croissance aveugle vers un système qui met les gens et la planète au cœur. En tant que système économique alternatif, l'économie solidaire inclue donc les trois secteurs - privé, public et tiers secteur. L'économie solidaire cherche à réorienter et à donner de nouvelles formes à l'état, aux politiques, au commerce, à la production, la distribution, la consommation, l'investissement, la monnaie et la finance, ainsi que les structures de propriété de manière à servir le bien-être des peuples et de l'environnement. Ce qui distingue le mouvement de l'économie solidaire de nombreux autres mouvements de changement social et révolutionnaires du passé, c'est qu'elle est pluraliste dans son approche - évitant des solutions rigides et la croyance en un seul chemin correct, l'économie solidaire reconnaît aussi la valeur et se construit à partir de pratiques concrètes, dont beaucoup sont anciennes, plutôt que d'essayer de créer une utopie à ne partir de rien.

Lors de la rencontre de Manille, des discussions ont porté sur le document «Vision globale» afin de définir l'économie sociale solidaire de manière plus précise.

http://www.ripest.org/wpcontent/uploads/2013/06/DOC1_global_vision_ORIENTATIONS_FR.pdf

En Amérique latine, l'expression économie solidaire est couramment utilisée, aussi bien dans les pays hispanophones que lusophone (Brésil). L'illustration de cet état de fait est dans la publication (2012) de - *LA ECONOMIA SOLIDARIA EN AMÉRICA LATINA Y EL CARIBE* (Économie solidaire en Amérique latine et les Caraïbes). Dans cette publication de Caritas Amérique latine, les auteurs Rosemary Gomes, Tatiana Castilla et Jonas Bertucci expliquent comment l'Église catholique d'Amérique latine a travaillé à développer ce concept, des années 80 à aujourd'hui.

3. ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE ou économie sociale **et solidaire. Deux significations différentes, selon le contexte.**

En 1998 et en 1999, un nouveau concept a été élaboré, plus ou moins simultanément, en France et au Québec ; les deux plus grandes sociétés ayant le français comme langue maternelle.

Au Québec, c'est un effort pour promouvoir l'économie sociale, et de lier l'économie sociale au concept d'économie solidaire qui était apparu en France et en Amérique latine. Ainsi, un *Appel pour une économie sociale et solidaire* a

été diffusé en mai 1998, entre autres par le biais d'un quotidien. N. B. L'auteur du présent texte était l'un des 70 signataires.

L'Appel présente différents aspects. Il favorise l'économie sociale (entreprises collectives), tout en proposant que l'économie sociale s'oriente vers l'économie solidaire, une approche plus globale. L'appel affirme spécifiquement que l'économie sociale N'EST PAS un modèle alternatif. Il peut faire partie de l'alternative, tout comme il peut s'inscrire dans le modèle néolibéral et n'avoir rien de progressiste. . Ainsi le document affirme (en page couverture) qu'il veut ...«*contribuer à l'édification d'une économie solidaire par un soutien éclairé et critique de l'économie sociale*»...C'est une façon de dire que l'ensemble de l'économie sociale n'est pas engagé vers une économie solidaire.

En 1998 et 1999, Hugues Sibille de France a été impliqué dans une initiative gouvernementale visant à promouvoir des approches économiques alternatives. En France, «l'économie sociale » et «l'économie solidaire » existaient non seulement au niveau conceptuel, mais également au niveau organisationnel. D'une part, les coopératives et mutuelles utilisaient couramment «économie sociale» pour se définir, tandis que l'Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire en 1997, transformé en 2002 en Mouvement d'économie solidaire (MES) (<http://www.le-mes.org/Historique.html>) se veut une alternative plus solidaire. Cette initiative visait délibérément à rapprocher les deux «familles» dans des « Consultations régionales » (1999) afin de renforcer le mouvement qui était considéré comme faible et divisé. Les « Consultations régionales de l'économie sociale et solidaire » sont probablement le point de départ de cette approche. On pourrait dire une tentative de « mariage de raison » entre les deux mouvements qui coexistent toujours en France. En effet, chaque mouvement a toujours sa propre organisation. Plus récemment, l'ESS en France organisait « États généraux de l'ESS » à Paris, avec 5 000 participants. Le fait que le gouvernement français endossait formellement l'ESS, même avec un Ministre de l'ESS, Benoît Hamon en 2012-2014 plutôt qu'un secrétaire d'état à l'économie solidaire (Guy Hascoët de 2000 à 2002), a eu pour effet de faire largement répandre ESS au lieu d'économie solidaire. Un projet de loi portant sur l'ESS sera normalement adopté par l'Assemblée nationale au mois de juillet 2014.

Ainsi, le mouvement de **l'économie solidaire**, commencé au niveau international avec la réunion de Lima en 1997 a constitué un changement important dans la période de 2000 à 2002. Au lieu de s'en tenir à la vision originale de l'économie solidaire (voir Déclaration de Lima plus haut), les dirigeants du mouvement, dont un bon nombre était du Québec, décidèrent d'adopter le nouveau concept d'ESS. Tant et si bien que lors de la deuxième réunion internationale à Québec en octobre 2001, la réunion a utilisé l'expression « économie sociale et solidaire (ÉSS)», parfois comme synonyme d'économie solidaire, mais surtout dans le sens utilisé au Québec ou en France (reconnaissant que l'économie sociale et l'économie solidaire sont

partiellement différentes).

Lorsque le réseau a été officiellement annoncé en décembre 2002, il s'est donné le nom de *Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS)*. Lors de cette rencontre, la proposition était d'utiliser «économie sociale *et* solidaire» dans le nom de l'organisation. Les délégués d'Amérique latine proposèrent un amendement à l'effet de biffer le «et». Il y eut consensus avec peu ou pas de discussion. Ce compromis n'a pas apporté une compréhension profonde du nouveau concept car il n'a pas été expliqué. La différence entre les deux concepts n'ont jamais été trop clairs et le compromis n'a jamais été expliqué, même dans le compte-rendu (procès-verbal) de la rencontre. Ainsi, il n'est pas trop surprenant que l'auteur du présent texte ait eu besoin de 11 ans pour comprendre pourquoi ce changement avait été fait. Ceci explique sans doute pourquoi dans le contexte francophone, on utilise ESS avec le «et», même aujourd'hui.

Comme le *Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ)* agissait à titre d'organisateur de la rencontre de 2001, et a joué un rôle majeur dans la fondation du RIPESS en décembre 2002, cette explication est vraisemblable. D'autant plus qu'il n'y avait pas de représentants de l'ESS française dans le comité organisateur de 2001, ni lors de la création du RIPESS en 2002.

Il en résulte qu'il y a des significations différentes, selon avec qui on parle. Il peut signifier une «économie sociale» qui est alignée vers la construction d'une économie solidaire ou cela peut signifier qu'il combine « économie sociale »et« économie solidaire » en un seul mouvement. Il y a certainement d'autres nuances.

Par la suite, principalement dans les pays francophones d'Afrique, l'expression ESS est devenue courante sous sa forme «économie sociale ET solidaire». Par contre, en Amérique latine, qui utilisait déjà «économie solidaire», les organisations n'ont pas changé l'usage, si ce n'est dans le nom même de leur organisation continentale, RIPESS LAC (Amérique latine et Caraïbes). Par exemple, au Brésil «économie solidaire» est utilisé à la fois dans le nom du *Secrétariat national de l'économie solidaire (SENAES)* que dans le nom du réseau national, le *Forum brésilien d'économie solidaire (FBES)*.

Ailleurs dans le monde, les expressions *économie sociale solidaire* ou *économie sociale et solidaire*, sont rarement utilisés pour désigner le nom d'organisations ou de mouvements.

Dans les régions du monde qui utilisent la langue anglaise, l'utilisation d'ESS dans le nom d'organisations n'existe pas. En général, c'est *économie solidaire* qui est utilisé, comme en Amérique latine. En fait, c'est seulement en Afrique francophone que l'expression «ESS» est utilisée dans le nom des organisations. C'est le cas aux États-Unis avec US-SEN (Réseau économie solidaire)-États-Unis.

C'est également le cas en Asie avec ASEC (Conseil Asie d'économie solidaire).

Aujourd'hui, la plupart des organisations de «l'économie solidaire » ou de «l'économie sociale et solidaire » sont impliquées dans les réseaux continentaux au sein du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS).

www.ripess.org

Pour plus d'informations sur l'ÉSS, trois sites contiennent des informations précieuses :

Un site ressource : www.socioeco.org

Un site Web sur les politiques publiques ESS : www.reliess.org

Une cartographie des entreprises et des organisations de l'ESS dans 9 pays : www.essglobal.info

4. ENTREPRISE SOCIALE

Ce concept est apparu dans les pays anglophones (Royaume-Uni et États-Unis) dans le début des années 90. Même si ce mouvement se réfère à l'économie sociale historique décrite ci-dessus dans la première définition (Rochdale), la différence est l'accent très important qui est mis sur la «mission sociale», plutôt que le contrôle démocratique. La tendance dominante dans le mouvement «entreprise sociale» est qu'il n'y a pas de restriction sur le type de propriété.

Le site de réseau social d'entreprise au Royaume-Uni illustre bien cette tendance :

(traduction de l'auteur)

Qu'est-ce qu'une entreprise sociale ?

Une entreprise sociale est une entreprise dont l'activité commerciale vise une finalité sociale et/ou environnementale. Il aura une idée claire de sa «mission sociale» : ce qui signifie qu'elle saura quelle différence elle essaie de faire, qui elle vise à aider, et comment elle entend le faire. La plupart ou la totalité de ses revenus se réaliseront grâce à la vente des biens ou des services. Elle aura également des règles claires sur ce qu'elle fait avec ses bénéfices ; les réinvestir pour faire avancer sa «mission sociale».

Les entreprises sociales sont de nombreuses formes et tailles, allant de grandes entreprises nationales et internationales aux petites entreprises communautaires. Mais elles sont toutes les caractéristiques suivantes :

- *des entreprises qui visent à générer leurs revenus par la vente de biens et services, plutôt que par des subventions et des dons*
- *mise en place pour faire spécifiquement faire une différence*
- *réinvestissent les bénéfices qu'elles font dans leur mission sociale*

Si vous répondez, ou vous visez de répondre à ces critères, et que vous avez ces engagements clairement exprimés dans les documents qui vous régissent, alors vous êtes très probablement une entreprise sociale.

<http://www.socialenterprise.org.uk/about>

Le phénomène a des origines différentes. Dans certains cas, des organismes de bienfaisance ont développé des activités économiques afin de générer des revenus pour leur travail de charité. Dans d'autres cas, des gens ont créé des entreprises pour exécuter des services sociaux privatisés ou abandonnés par le secteur public. Dans d'autres cas, en raison des programmes gouvernementaux, les gens mis en place différents types d'entreprises afin de créer leur propre emploi.

L'entreprise sociale est complexe à décrire, car les formes juridiques varient d'un pays à l'autre, et pour des raisons différentes ne se sentent pas intéressés par des approches historiques, comme les coopératives.

The EMES (European research network on social economy and social entrepreneurship) provide different criteria than the UK model.

Le Réseau EMES (Réseau européen de recherche en économie sociale ou en entrepreneuriat social) <http://www.emes.net/> établit des critères différents de celle du Royaume-Uni.

I, 4 objectifs économiques et 5 objectifs sociaux

a.: Les objectifs économiques :

- une activité continue de production de biens et/ou services,
- un degré élevé d'autonomie,
- un niveau significatif de risque économique,
- un niveau minimum de travail rémunéré.

b.: Les objectifs sociaux :

- un objectif explicite de service à la collectivité,
- une initiative portée par un groupe de citoyens,
- un processus de décision non fondé sur la propriété du capital,
- une dynamique participative associant les personnes concernées par l'activité,
- une distribution limitée des bénéfices.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Entrepreneuriat_social

Dans cette définition, l'objet ou activité n'est pas obligatoirement social.

La Social Enterprise Alliance des États-Unis, créée en 1997. <https://www.se-alliance.org/> offre une définition assez similaire à celle du RU.

(Traduction de l'auteur)

qu'est-ce qu'une entreprise sociale ?

Les entreprises sociales sont des entreprises dont l'objectif premier est le bien commun. Ils utilisent les méthodes et les disciplines de l'entreprise et la puissance du marché pour faire avancer leurs programmes de justice sociale, environnementale et humaine.

Trois caractéristiques distinguent une entreprise sociale d'autres types d'entreprises, d'organismes sans but lucratif et des organismes gouvernementaux :

- *Il s'adresse directement à un besoin social non traité et sert le bien commun, que ce soit à travers ses produits et services ou par le nombre de personnes défavorisées qu'il emploie.*
- *Son activité commerciale est une source de revenus solide, soit un flux de revenus important provenant de revenus divers d'activités à but non lucratif (par exemple des revenus de placements) ou une entreprise pour à profit.*
- *Le bien commun est son objectif principal, littéralement "dans" l'ADN de l'organisation, et éclipse tous les autres.*

À ses débuts, le mouvement de l'entreprise sociale s'est identifié principalement comme des organismes sans but lucratif qui utilisaient des modèles d'affaires afin de générer des revenus pour la poursuite de leur mission. Aujourd'hui, il englobe également les organismes à but lucratif dont le but principal est social. La mission est première et fondamentale ; forme organisationnelle est une question stratégique de ce qui sera le mieux faire avancer la mission sociale.

Les besoins sociaux adressés par les entreprises sociales sont aussi divers que l'ingéniosité humaine. Dans notre étude sur le terrain 2009, le top cinq types de mission des entreprises sociales étaient le développement de la main-d'œuvre, le logement, le développement communautaire et économique, l'éducation et la santé.

Les modèles d'affaires des entreprises sociales sont tout aussi divers, notamment : commerce au détail, des services et des entreprises de fabrication, des fournisseurs contractuels de services sociaux et humains ; conseil tarifés et des services de recherche, de développement communautaire et les activités de financement ; services alimentaires et services de restauration ; organismes artistiques, et mêmes entreprises technologiques. Il y a des chances que vous faites déjà des affaires avec des entreprises sociales sans même le savoir.

Un commentaire de l'auteur.

La plupart des organisations de «l'entreprise sociale» reconnaissent que notre monde a des problèmes, toutefois il y a très peu de critiques de l'économie de marché qui domine.

Par exemple, la Social Enterprise Alliance présente ainsi sa mission :

ce que nous sommes

Notre objectif n'est rien de moins que de changer le monde pour le bien commun. Ce n'est pas un secret que la liste des préoccupations sociales, environnementales et humaines apparemment insurmontables se développe beaucoup plus rapidement que la capacité des secteurs traditionnels pour y remédier. Nous envisageons un monde dans lequel ces problèmes épineux seront surmontés, et nous voyons l'entreprise sociale comme, très probablement, le véhicule le plus prometteur pour le faire.

La plupart des gens dans le mouvement de l'économie solidaire auraient tendance à ne pas être en accord avec l'affirmation que c'est le véhicule le plus prometteur, surtout dans le sens de la définition de l'Alliance.

5. ENTREPRENEUR SOCIAL

À peu près au même moment que «l'entreprise sociale» est apparue aux États-Unis et au Royaume-Uni, «l'entrepreneur social» a été salué comme le nouveau héros pour changer le monde.

L'initiative originale dans ce domaine remonte à 1981 au Royaume-Uni avec Ashoka.

<http://uk.ashoka.org/mission-vision>

Mission & Vision

Vision

Ashoka envisage que chacun soit un Changemaker (un «changeur de monde») : un monde qui répond rapidement et efficacement aux défis sociaux, et où chaque individu à la liberté, la confiance et le support de la société affronter n'importe quel problème social et pour entraîner le changement.

Mission

Ashoka s'efforce de façonner un secteur citoyen global, entrepreneurial et concurrentiel : celui qui permet aux entrepreneurs sociaux de se développer permet aux citoyens du monde de penser et d'agir comme des Changemakers.

L'idée principale est la promotion des individus qui sont impliqués dans «changer le monde». Fait intéressant, un «entrepreneur social» n'est pas nécessairement lié à une «entreprise». Tel que mentionné dans la vision, il peut s'agir de n'importe quel défi social, pas nécessairement d'une manière commerciale.

Une autre initiative bien connue a été faite par la Skoll Foundation (une fondation allemande) avec Social Edge.

<http://www.socialedge.org/about-us>

Tout comme Ashoka, l'idée est la promotion de l'entrepreneur «social» individuel. L'idée d'un «collectif entrepreneurial» ne semble pas correspondre à l'approche. Social Edge reconnaît que jusqu'à maintenant, la plupart des gens dans ce domaine sont du monde anglo-saxon (principalement Royaume-Uni et États-Unis).

6. BUSINESS SOCIAL

Ce concept est connu depuis que Muhammad Yunus a popularisé ce concept dans son livre de 2008 *Creating a World Without Poverty: Social Business and the Future of Capitalism* (La création d'un monde sans pauvreté: «business sociale et l'avenir du capitalisme.)

Wikipedia donne la description suivante (traduction de l'auteur) :

Dans la définition de Yunus, une entreprise sociale est une entreprise sans perte, sans dividende, conçue pour répondre à un objectif social au sein du marché hautement réglementé d'aujourd'hui. Il est distinct d'une entreprise à but non lucratif, car l'entreprise doit chercher à générer un bénéfice modeste qui sera utilisé pour étendre la portée de l'entreprise,

l'amélioration du produit ou du service ou d'autres moyens afin de soutenir la mission sociale.

Il distingue 7 principes :

- *L'objectif de l'entreprise sera de surmonter les problèmes sociaux, et non la maximisation du profit*
- *La viabilité financière et économique*
- *Les investisseurs retrouvent leur montant d'investissement seulement, aucun dividende n'est donné au-delà de l'argent d'investissement*
- *Lorsque le montant de l'investissement est remboursé, le bénéfice de l'entreprise reste avec l'entreprise pour l'expansion et l'amélioration*
- *Respect de l'environnement*
- *Effectifs obtient le salaire du marché avec de meilleures conditions de travail*
- *Faites-le avec joie*

Une «business sociale» est considérée comme un sous-ensemble des «entreprises sociales».

Un commentaire de l'auteur.

Dans ce livre, Yunus rejette explicitement l'idée qu'une entreprise collective, comme une coopérative ou d'une entreprise à but non lucratif, tous deux basés sur la «une personne, un vote» principe, puisse être une entreprise sociale. Dans le chapitre 2, il estime que la plupart des coopératives sont similaires à des entreprises privées régulières, et ont perdu leur mission sociale, tandis que d'autre part, les entreprises à but non lucratif dépendent de subventions gouvernementales.

Dans ses principes, et dans l'exemple principal décrit dans le livre, l'entreprise Grameen Danone mise en place au Bangladesh, l'idée d'une gouvernance démocratique de l'entreprise est absente. Il n'est pas fait mention de renforcement des capacités des personnes et des communautés de gérer leurs propres entreprises afin de répondre à leurs besoins et ceux de la communauté.

En fait, comme il indiqué en présentation du livre, il s'agit «d'humaniser le capitalisme».

7 ENTREPRISE À BUT NON LUCRATIF

Également vers la fin des années 80 et au début des années 90, les gens dans le secteur à but non lucratif ont développé des activités commerciales à des fins de revenu. Le concept s'est répandu principalement en Amérique du Nord.

L'organisation canadienne d'entreprises à but non lucratif, a une définition très différente de ce qu'est une entreprise sociale.

<http://www.enterprisingnonprofits.ca/>

Qu'est-ce que l'entreprise sociale ?

La définition de l'entreprise sociale :

La brève définition :

Les entreprises sociales sont des entreprises exploitées par des organismes à but non lucratif avec le double objectif de générer des revenus en vendant un produit ou service sur le marché et de créer une valeur sociale, environnementale ou culturelle "

Dans cette définition, seule un le statut non lucratif est inclus dans «entreprise sociale». Ceci est tout à fait compatible avec le contexte canadien où les coopératives sont un secteur important qui n'utilise l'expression *entreprise sociale* pour se décrire.

Aux États-Unis, la situation était assez semblable. Dans les premières années, les organisations à but non lucratif et philanthropique animaient une liste de discussion internet en utilisant la déclaration suivante : *Le Forum npEnterprise décrit les étapes que des entités sans but lucratif peuvent prendre pour améliorer leur capacité organisationnelle, l'impact de leur mission, et la viabilité financière, par l'entremise d'activités génératrices de revenus.*
<http://www.npenterprise.net/>

Cependant, les choses ont évolué avec la création de la Social Enterprise Alliance mentionné à l'article 4 (Enterprise Sociale ci-dessus.) En d'autres termes, ce mouvement aux États-Unis est passé de «à but non lucratif» pour maintenant inclure d'autres types d'entreprises sociales.

Au Canada, Enterprising Non-Profits est resté fidèle à la définition originale, strictement à but non lucratif.

Dans de nombreux cas, les entreprises à but lucratif sont créées par des organismes sans but lucratif qui détiennent la majorité des actions. Parfois, ce statut juridique est mieux adapté pour générer des revenus et profits, ce qui peut aider l'organisation à but non lucratif de poursuivre son travail. Aux fins du présent document, elles sont considérées comme entreprises à but non lucratif, car si il y a des bénéfices, ils sont soit réinvestis, ou vont à l'entité à but non lucratif qui détient les actions.

8. TIERS SECTEUR

Le concept est apparu dans les années 70, notamment en France, afin de décrire toute l'activité économique qui était en dehors du secteur privé de l'économie (ce qui signifie type capitaliste) ou l'économie publique (tels que les transports, l'électricité, les services postaux, les hôpitaux et les écoles, etc.).

Une définition trouvée sur Wikipedia.

Le secteur associatif ou secteur communautaire (également le secteur à but non lucratif) est le domaine d'activité sociale entrepris par des organisations qui sont à but non lucratif et non gouvernemental. Ce secteur est aussi appelé le troisième secteur, en référence au secteur public et le secteur privé. Secteur civique est un autre terme pour le secteur, mettant l'accent sur la

relation entre le secteur de la société civile.

Pour des raisons pratiques, le concept de tiers secteur est moins utilisé dans les approches économiques alternatives, car il englobe trop de réalités différentes : les organisations de défense des droits, organisations à but non lucratif telles que les coopératives, les organisations de la société civile, les entreprises sociales, les mouvements sociaux, etc.

9. QUATRIÈME SECTEUR

Ce concept, utilisé principalement au Royaume-Uni et aux États-Unis, favorise les idées suivantes.

Alors que la mission et le mode de fonctionnement de nombreuses organisations dans les secteurs des affaires, du gouvernement et sans but lucratif, sont de plus en plus régulièrement similaires, les frontières sont de plus en plus floues. De plus en plus d'organisations des trois secteurs en fait convergent vers un secteur organisationnel fondamentalement nouveau qui intègre des objectifs sociaux avec les méthodes d'affaires : le quatrième secteur.

L'émergence d'organisations hybrides

En plus de convergences, un second motif est lié aux modifications significatives des activités organisationnelles qui se sont produites. Les dernières décennies ont vu une prolifération de nouveaux modèles d'organisation hybrides formés pour traiter une variété de problèmes de société. Ces organisations mélangent consciemment attributs et des stratégies de tous les secteurs et résistent ainsi à une classification facile dans les limites des trois secteurs traditionnels. Mais ils partagent deux caractéristiques communes - poursuite d'objectifs sociaux et environnementaux et l'utilisation de méthodes commerciales - qui les positionnent dans le paysage d'un quatrième secteur émergent. Voici des exemples de modèles d'organisation hybrides qui ont émergé au cours des dernières années. Beaucoup de ces termes définissent les activités qui se chevauchent, ce qui reflète l'état de fragmentation dans lequel le nouveau paysage se trouve aujourd'hui.

- Les organisations chaordique (1)
- Entreprises civiques municipales
- Institutions financières de développement communautaire
- Les partenariats intersectoriels
- Les entreprises confessionnelles
- Les entreprises à but non lucratif
- Les entreprises durables
- Les organisations de partage de richesses
- Entreprises sociales
- Les organisations de valeur intégrée
- Entreprises d'économie sociale

(1). Il s'agit d'un concept inventé par un ancien président de VISA. Signifie à la fois ordre et chaos dans l'entreprise.

<http://www.fourthsector.net/>

En tant que tel, le but est de couvrir un large éventail d'organisations et d'activités, y compris la notion d'entreprise privée à profit ou des corporations.

10. ÉCONOMIE POPULAIRE

En Afrique et en Amérique du Sud, ce concept est largement utilisé pour décrire ce que d'autres appellent également le «secteur informel». Ce «secteur» de l'économie est d'une grande importance, car, dans certains pays, par exemple dans les pays d'Afrique subsaharienne, près de 75-80% de l'économie est dans «l'économie populaire». Cela signifie que des activités non enregistrées de tous types, des vendeurs ambulants aux petits commerces.

L'économie populaire est considérée comme un secteur potentiel pour le développement de l'économie sociale et solidaire puisque les économies de ces pays ne pourront pas se développer par les gouvernements ou les grandes entreprises du secteur privé (pas assez rentable). Avec l'organisation des coopératives, des entreprises communautaires et d'autres initiatives, il y a un potentiel. Cependant, il y a accord sur le fait que l'économie populaire ne fait pas partie de l'économie solidaire en soi. Il n'y a pas de telle conscience dans ce secteur. De plus, une partie du secteur est liée à des activités mafieuses et corrompues comme le trafic de drogues.

L'Université catholique de Louvain en Belgique a un projet de recherche sur «l'économie populaire, économie sociale et solidaire dans le Sud».

Ils définissent l'économie populaire de la manière suivante :

L'économie populaire peut être appréhendée comme l'ensemble des activités économiques et des pratiques sociales développées par les groupes populaires en vue de garantir, par l'utilisation de leur propre force de travail et par leurs stratégies individuelles et collectives dans la sphère domestique et publique, la satisfaction des besoins de base, matériels autant qu'immatériels. L'analyse de l'économie populaire au Sud et de ses liens avec les dynamiques d'économie sociale et solidaire est l'objet de plusieurs travaux.

<http://www.uclouvain.be/309069.html>

11. DÉVELOPPEMENT LOCAL

Aussi parfois appelée «développement économique local», cette expression est utilisée pendant un temps assez long. C'était il y a plus de 50 ans que le PNUD l'a adopté comme une des stratégies de développement.

Comme pour les concepts précédents, il a des significations variées. L'idée principale ici est de mobiliser les personnes et les organisations dans les communautés afin de prendre des initiatives pour leur propre développement,

l'idée étant que la collectivité doit compter d'abord sur elle-même. C'est même une condition sine qua non pour le développement de partenariats avec les acteurs extérieurs, tels que les agences gouvernementales. Cette approche est aussi appelée «développement endogène».

Aux États-Unis, les autorités locales et les entreprises locales ont pris une autre approche du développement local. La principale stratégie mise en place a été d'attirer les grandes entreprises à venir à la communauté, avec des allègements fiscaux et d'autres initiatives financières. Cela pourrait être appelé «développement exogène».

Contrairement aux concepts précédents, le développement local est utilisé dans la plupart des continents, et est commun dans la plupart des langues.

La plupart des défenseurs de l'idée de «développement local» seraient d'accord avec l'approche «développement endogène» misant sur l'autonomisation des personnes et de la collectivité.

Karl Birkhölzer (Allemagne) l'explique bien dans l'article suivant «Le rôle de l'entreprise sociale dans le développement économique local» présenté à la conférence EMES en 2009. (Disponible sur demande)

12. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Le concept de développement économique communautaire (DÉC) est essentiellement pratiqué en Amérique du Nord, même si ces dernières années, il est devenu connu dans certaines régions d'Amérique du Sud et dans quelques pays africains anglophones. Ce récent développement provient d'échanges de connaissances et d'études universitaires.

Il y a deux marques distinctes dans le DÉC, principalement en raison du contexte. Aux États-Unis, il y a environ 4 500 organismes de DÉC, également appelés «corporations de développement communautaire (CDC)». Ils se concentrent principalement sur le logement dans les quartiers les plus pauvres des zones urbaines. En général, ils possèdent et gèrent des logements. En bonne partie cette focalisation sur le logement s'explique par les programmes de financement du ministère du Logement et du Développement urbain (HUD) des États-Unis. Ils font aussi un travail d'autonomisation des communautés et ont des activités telles que des programmes pour les jeunes, l'incubation d'entreprises communautaires, etc.

Ils avaient une organisation nationale, mais à cause de compressions budgétaires pendant la dernière administration Bush, elle a fermé.

Au Canada, le DÉC est tout à fait différent et l'accent est davantage mis sur la revitalisation urbaine dans les quartiers pauvres dans villes. Par exemple,

même si elles revendiquent de meilleurs logements, elles ne gèrent pas des complexes d'habitation. Au Canada, le DÉC aurait de nombreuses similitudes avec le «développement local endogène» décrit ci-dessus.

Le Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDEC), dans lequel l'auteur de cet article a été impliqué depuis 2002, y donne la définition suivante :

Le développement économique communautaire est une approche locale visant à créer des débouchés économiques et de meilleures conditions sociales, en particulier pour les personnes et les groupes les plus défavorisés. Le DÉC est une approche qui reconnaît que les défis économiques, environnementaux et sociaux sont interdépendants, complexes et changeants. Pour être efficaces, les solutions proposées doivent puiser dans les connaissances locales et être mises en œuvre par les membres de la communauté. Le DÉC favorise les approches globales tenant compte des besoins des personnes, des communautés et de régions, et reconnaît que ces trois niveaux sont inter relié.

<http://ccednet-rcdec.ca/fr>

13. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Ce concept est connu depuis longtemps. Dans certains pays, comme au Canada, cela signifie travailler dans la communauté afin d'aider les gens.

Un article de Wikipedia explique les origines du terme «communauté». Il est connu depuis le 19e siècle. Il comprendrait le DÉC et beaucoup d'autres concepts.

http://en.wikipedia.org/wiki/Community_development

Dans certains cas, comme en Inde, le concept a beaucoup de similitudes avec le concept de DÉC. employé au Canada et celui de développement local utilisé en Europe.

14. DÉVELOPPEMENT CENTRÉ SUR LES PERSONNES

Parfois aussi appelée économie centrée sur les personnes, cette approche présente des similitudes avec le DÉC. et le développement local.

Le réseau international COMMACT l'explique bien :

Vision

COMMACT voit le développement centré sur les personnes comme un processus d'autonomisation qui permet aux individus, groupes et des communautés pauvres et marginalisées :

- *de développer leurs compétences personnelles et collectives, leurs capacités et ressources ;*
- *de gagner la parole, la dignité et le respect de soi ;*
- *d'atteindre l'autonomie dans leurs actions et la capacité de prise de*

décision ;

- *de participer pleinement et activement à la société au sens large ;*
- *veiller à ce que le développement de la société dans son ensemble soit durable et équitable en termes de droits et de responsabilités.*
- *d'augmenter le contrôle qu'ils ont sur leur vie*

<http://commact.com/home.html>

Conclusion

Au cours des 20-30 dernières années, de nombreuses activités et de nouveaux concepts sont apparus. Bien que cela est encourageant, car elle montre que l'innovation est très active et en même temps très diversifiée, mais qui souvent n'existe que dans certains continents ou contextes culturels. Par exemple, l'écart entre les concepts existants dans le monde anglo-saxon et les pays de langue française, espagnole et portugaise est impressionnant. Les pratiques diffèrent moins, mais il y a très peu de concepts communs à l'exception du développement local et peut-être dans une certaine mesure l'économie solidaire.

Ce qui est aussi un peu surprenant est le fait que certaines expressions ont des significations très différentes (par exemple, économie sociale).

Ce court article n'a exploré quelques concepts. Beaucoup d'autres existent, tels qu'économie morale, économie féministe, économie écologique, économie plurielle, économie du travail, pour n'en nommer que quelques-uns.

Nous aurions aussi besoin d'avoir un glossaire des nombreuses activités et des concepts spécifiques tels que le commerce équitable, le microcrédit, la microfinance, la responsabilité sociale des entreprises, l'audit social, triple reddition de compte, l'investissement d'impact social, le capital social, la souveraineté alimentaire, les systèmes alimentaires locaux, les monnaies locales, etc.

Nous avons également besoin de comprendre et d'analyser. Ceci est important pour aider les gens à choisir le processus et les outils à utiliser, pour eux-mêmes, pour développer leur économie et leur société. Par exemple, le microcrédit a été présenté il y a quelques années comme l'OUTIL pour sortir les femmes de la pauvreté. Il s'agit clairement d'une idée fautive. Il y a même des exemples d'augmentation de la pauvreté (en Inde). Le microcrédit peut être un outil, parmi d'autres tels que l'éducation, des organismes communautaires, des programmes de moyens de subsistance durables et des environnements habitants accordés par les autorités. Les outils qui fonctionnent le mieux sont ceux que les gens choisissent, et non qui sont décidés au-dessus de leurs têtes. La sagesse conventionnelle nous dit qu'il n'y a pas de panacée, et pas de solution miracle. Il n'y a pas de solutions simples ... et des solutions durables prennent du temps.

Cette dernière partie est plus personnelle et est nouvelle dans cette version.

Le RIPESS pourrait peut-être se demander pourquoi il est passé d'ÉCONOMIE SOLIDAIRE à ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE pour se définir. Peut-être que l'objectif n'a pas complètement changé, mais comme il y a des différences et des nuances importantes entre les deux concepts, un examen attentif serait pertinent.

Tel qu'il est expliqué plus haut, le concept d'ÉSS est apparu au Québec et en France à la même époque, et dans les deux cas, ce fut une question stratégique en fonction de leur propre contexte. Par ailleurs, il semble qu'il n'y eut pas beaucoup de débats sur ce changement plutôt fondamental lorsque la décision fut prise en décembre 2002 lors d'une réunion à Dakar.

La Déclaration de Lima est tout à fait claire sur le but : l'économie solidaire. L'économie sociale (au sens de la définition française - entreprises collectives) n'est qu'un des groupes impliqués à l'intérieur d'une grande liste de mouvements.

Dans une perspective internationale, peut-être que *économie solidaire* pourrait être un concept plus rassembleur sans l'inclusion «d'économie sociale», notamment parce que ce concept est peu ou pas connu dans la majorité des régions du monde, et plus particulièrement maintenant que des organisations en Asie sont impliquées. Ainsi les organisations de l'économie sociale qui souscrivent à la vision d'une économie solidaire pourraient se joindre aux autres mouvements sociaux qui souscrivent à la vision établie à Lima en 1997, et aujourd'hui enrichie.

Toutefois, dans les 5 dernières années, l'ESS a graduellement obtenu une reconnaissance au niveau des institutions internationales. L'Organisation internationale du travail (OIT) organise régulièrement une Académie de l'ESS depuis 2010. La 4e édition de l'Académie aura lieu au Brésil en juillet 2014. Les 5 et 6 mai 2013, l'UNRISD (Recherche sur l'innovation et le développement de l'ONU), a organisé une rencontre appelée «Les limites et potentiels de l'économie sociale solidaire». Les praticiens, les académiciens et les chercheurs, dont bon nombre sont des personnes impliquées au RIPESS, ont clairement démontré le potentiel de l'ESS. L'important processus d'établir les Objectifs de développement durable (ODD) pour la période post-2015 suscite un intérêt grandissant pour l'ESS en tant qu'approche importante pour la mise en place d'un développement qui lutte pour réduire la pauvreté et l'inégalité, tout en préservant la planète.

La mise en place du «Groupe de travail Inter-agences de l'ONU sur l'ESS (TFSSE) en septembre 2013 est un autre pas très significatif pour l'établissement d'une meilleure compréhension et collaboration entre les

Agences de développement, les organisations des praticiens de l'ESS et les chercheurs. L'ESS est également mieux connu des ONG internationales qui luttent pour une autre forme de développement, centrée sur les humains et la planète.

Eu égard à ces récents développements, il n'est peut-être plus tellement question du nom qu'on donne à l'approche, mais plutôt savoir ce que ça signifie au juste.

Il semble que maintenant, les organisations et les praticiens, du moins ceux du RIPESS, qu'ils utilisent le «et» ou non, ont graduellement adopté la vision originale telle qu'élaborée à la conférence de Lima en 1997. Considérant que très peu de personnes, sinon aucune, ont participées à la fois à la rencontre de Lima et celle de Manille, témoigne des pas significatifs accomplis ces 16 dernières années.

En terminant, avec, de nouveau, un extrait de la Déclaration de Lima (1997) :

«Nous sommes engagés dans un processus de développement solidaire qui remet en question la conception réductrice et déterministe selon laquelle la réponse aux besoins de l'humanité dépend de la compétition sauvage sur le marché et de ses soi-disant "lois naturelles". L'économie solidaire s'appuie sur la coopération, le partage et l'action collective. Elle place la personne humaine au centre du développement économique et social.»